

# BILAN D'ACTIVITE 2014

## SOMMAIRE

<b>I/ INTRODUCTION</b>	3
<b>II/ PRESENTATION</b>	4
A. Cadre légal	
B. Objectifs du service intégré d'accueil et d'orientation	
C. Moyens	
<b>III/ BILAN D'ACTIVITE SIAO 2014</b>	5
A. Les partenaires	5
B. Les commissions bimensuelles	6
C. Les rencontres avec les partenaires	6
D. Les réunions	
E. Liens avec le GCS 25	7
F. Activité du SIAO	
▪ L'évaluation	8
▪ Le public « jeunes »	9
▪ Le public de plus de 60 ans	10
▪ Le public « migrant »	13
▪ Le public des femmes avec enfant	15
▪ Le public des hommes seuls	16
▪ Le temps d'attente	17
▪ Les ressources des ménages demandeurs	18
▪ Secteurs d'origine	19
▪ Prescripteurs	20
▪ Préconisations/orientations	22
▪ Les sorties	23
▪ Le SIAO Elargi	24
G. La communication	24
<b>IV/ CONCLUSION, PERSPECTIVES</b>	26

## I/ INTRODUCTION

Le SIAO insertion départemental a deux ans.

D'aucun diront que c'est bien jeune. Pourtant ce que nous constatons aujourd'hui, c'est que le temps importe peu. Les ménages ayant fait appel à cette instance constituent un critère plus important.

L'augmentation de la demande, les structures qui voient leurs listes d'attente grandir, les ménages qui présentent des difficultés grandissantes ; le SIAO insertion observe l'évolution de son activité mais partage aussi une partie du quotidien de chaque partenaire grâce aux commissions SIAO.

Le public jeune devient plus présent mois après mois ; la demande des hommes seuls se fait plus importante ; le nombre des femmes victimes de violences ne baisse pas ; l'endettement est toujours omniprésent : Les ménages viennent déposer leurs difficultés auprès des prescripteurs qui recherchent, avec eux, la solution adaptée.

Les structures qui accueillent ces personnes organisent leurs interventions pour accompagner les ménages au gré de leurs possibilités, capacités à dépasser ce moment de leur vie.

Cette année encore, ce bilan veut vous présenter ce que les ménages vivent, ceux que les prescripteurs entendent, ceux que les structures accueillent.

L'année 2014 a eu aussi son lot de changements « structurels » : Alors que la structure historique « Le FORUM » a laissé sa place à un nouveau bâtiment « l'AGORA », un nom historique à Montbéliard « l'AMAT » a laissé place à « ARIAL ».

Le SIAO s'est déplacé dans l'AISNE pour rencontrer l'équipe SIAO en place, dans la perspective du SIAO Unique, intégrant la plateforme téléphonique 115, l'Urgence et l'Insertion mais ceci est une histoire qui se racontera en 2015.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

## II/ PRESENTATION

### A. Cadre légal

Article N°30 de la loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) et dans l'attente du décret d'application :

- Article L. 345-2 du code de l'action sociale et des familles;
- Circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément ;
- Circulaires du 8 avril 2010 et du 7 juillet 2010, relatives au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation ;
- Circulaire du 31 janvier 2011 relative à la coopération entre les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation et les plates-formes régionales d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile ;
- Circulaire du 4 janvier 2013, relative aux premières dispositions pour 2013 issues de la Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en faveur de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées et aux projets territoriaux de sortie de l'hiver.

### B. Objectifs du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes sans domicile fixe et simplifier l'intervention des travailleurs sociaux qui les accompagnent.
- Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante ; orienter la personne en fonction de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité de telle ou telle place ;
- Coordonner les différents acteurs, de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité hébergement-logement ;
- Participer à la constitution d'observatoires locaux afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées. Le recueil de données vient alimenter les travaux du plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion, ainsi que l'analyse des besoins sociaux des CCAS.

### C. Moyens

- Organisation des réunions bimensuelles sur l'ensemble du département, par bassin :
  - Besançon
  - Montbéliard
  - Haut Doubs (Pontarlier-Morteau)

- Compte rendus et informations aux prescripteurs des décisions prises en commission
- Centralisation des dossiers de demandes, lecture et, le cas échéant, contact avec les prescripteurs avant le passage en commission afin de solliciter des informations complémentaires. Le but étant de préciser la demande pour une orientation adaptée.
- Gestion des fichiers de liste d'attente, sollicitation des prescripteurs dès lors qu'un ménage ne se manifeste pas auprès de la structure vers laquelle il a été orienté.
- Suivi d'un fichier de données permettant la tenue de statistiques en temps réel et utilisation du logiciel SI SIAO pour la création des demandes, les orientations, le suivi des sorties.

### III/ BILAN D'ACTIVITE SIAO 2014

#### A. Les partenaires

- |                             |                          |                                  |
|-----------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| ○ ADDSEA                    | ○ CCAS Pontarlier        | ○ Mairie de Morteau              |
| ○ ADIL                      | ○ CCAS Valdahon          | ○ Maison d'accueil de la Prairie |
| ○ ADOMA                     | ○ CHI Pontarlier         | ○ Mission Locale                 |
| ○ AHS-FC                    | ○ CHS Novillars          | ○ Néolia                         |
| ○ ALPD                      | ○ CHRU Besançon          | ○ OFII                           |
| ○ ALT'AU                    | ○ Département            | ○ Préfecture                     |
| ○ ARIAL                     | ○ DDCSPP                 | ○ SAIEMB                         |
| ○ APAT                      | ○ DDT                    | ○ Secours Catholique             |
| ○ Association Javel         | ○ DRJSCS                 | ○ Service d'Entraide Protestante |
| ○ CAF                       | ○ GARE BTT               | ○ SIAS Maîche                    |
| ○ CCAS Baume les Dames      | ○ Grand Besançon Habitat | ○ Solidarité Femmes              |
| ○ CCAS Besançon             | ○ Habitat 25             | ○ SPIP                           |
| ○ CCAS Montbéliard et Agglo | ○ HDL                    | ○ UDAF                           |
| ○ CCAS Morteau              | ○ IDEHA                  | ○ Ville de Besançon              |

#### B. Les Commissions bimensuelles

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

26 commissions ont eu lieu à Besançon avec une moyenne de 14 partenaires présents,  
6 Commissions SIAO Elargi se sont tenues à Besançon

26 commissions ont eu lieu à Montbéliard (incluant 6 SIAO Elargi) avec une moyenne de 12 partenaires présents, 24 commissions ont eu lieu sur le Haut Doubs (incluant 6 SIAO Elargi) avec une moyenne de 12 partenaires présents.

Certains travailleurs sociaux - prescripteurs - sont venus régulièrement en commission présenter des demandes SIAO.

### C. Les rencontres avec les partenaires

L'équipe SIAO propose régulièrement d'aller à la rencontre des partenaires sur site ou lors de réunions spécifiques.

Ainsi en 2014 l'équipe a présenté le fonctionnement du SIAO aux services ou instances suivants :

- Plateforme migrant de l'Hygiène Sociale de Franche-Comté
- Comité Consultatif Régional de la Personne Accueillie
- Service accompagnement du SPIP du Doubs
- Service social du CHRU de Besançon
- Services de la CAF
- MDPH
- Intervenants sociaux et secrétariats des CMS bassin de Besançon et périphérie.
- Services MJPM de l'UDAF sur les bassins de Besançon et de Montbéliard
- Etudiants Assistants de service social 2<sup>ème</sup> année à l'IRTS

Interventions ponctuelles :

- Rencontre nationale FAPIL le 11 juin 2014
- Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement 18 septembre 2014

### D. Les réunions

L'équipe SIAO participe aux réunions permettant de mettre en relation les informations relatives aux parcours des ménages. Cela favorise la coordination des divers acteurs accompagnant le public :

- Commission Habitat spécifique

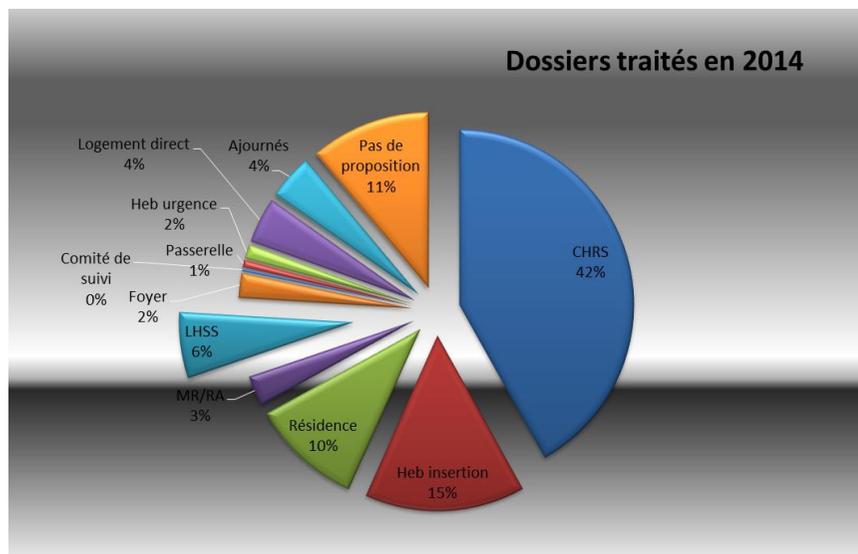
- Instance régulation Préfecture
- Commission DALO : Le secrétariat de la commission envoie systématiquement un mail à l'équipe SIAO dès lors qu'un nouveau dossier DALO leur est déposé. Depuis le mois de juin le SIAO reçoit les comptes-rendus des décisions de la commission.
- Commission Logement-tremplin jeunes (bassin Besançon) : Depuis octobre 2014, l'équipe SIAO reçoit les demandes qui émanent des partenaires et constitue l'ordre du jour. Le relevé des décisions est effectué par la Mission Logement de la Ville de Besançon. Les publics hébergés sont pris en compte dans le SI SIAO. L'intégration de cette commission à une commission SIAO est en cours de finalisation.
- Commission technique OFII
- Commissions CCAPEX : Le SIAO reçoit par mail l'ordre du jour et les relevés de décisions des commissions CCAPEX de Besançon et Montbéliard.
- Commissions LCTS : Le SIAO reçoit par mail l'ordre du jour et le relevé des décisions.
- Réunion PDALHPD : Le PDALHPD, validé en mars 2012, prévoit dans sa fiche action 1.2. l'intérêt de recenser, exploiter et articuler les outils d'observation et d'évaluation. Il propose ainsi de mettre en synergie les outils d'analyse existants et d'améliorer la connaissance des publics du Plan.  
L'objectif de ces réunions est de recenser les outils d'analyse existants. Le SIAO a participé à 7 d'entre-elles.  
Il s'agit d'arriver à construire une trame pour rapport d'activité qui pourrait être commune, pour une partie, à l'ensemble des structures et institutions concernées par le PDALHPD.
- DDT : le SIAO a participé à une réunion concernant la préparation à l'ouverture de la Résidence-Accueil de Valentigney
- Evaluations interne : Le SIAO a été invité comme partenaire aux évaluations externes du CHRS de Montbéliard, des CHRS de l'ADDSEA, du CHRS Javel.

## E. Liens avec le GCS 25

- Restitution des bilans : Le SIAO présente le bilan de son activité lors de l'assemblée générale du GCS25, annuellement. L'ensemble des membres est informé du fonctionnement, de l'évolution et du devenir du SIAO Insertion.
- Groupes de travail : Le SIAO a participé aux groupes de travail du GCS 25 en lien avec l'activité SIAO (Convention femmes victimes de violence, HIM, SIAO Unique).

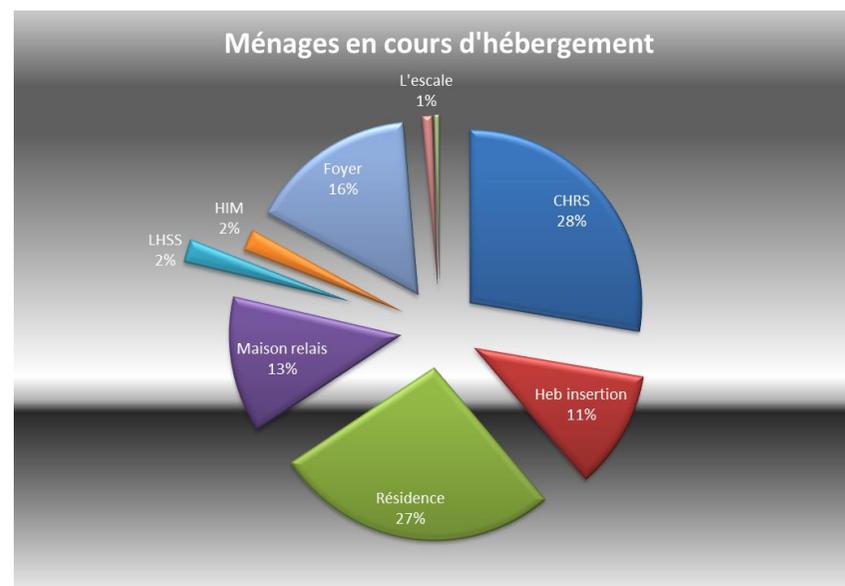
## F. Activité du SIAO

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, 1074 demandes ont été traitées par le SIAO (1620 personnes dont 475 enfants).



*Rappel :*

*Le SIAO n'a pas vocation à orienter sur les LHSS. La lisibilité sur ce dispositif permet d'en valider la pertinence et d'insérer cette prise en charge dans le parcours des personnes.*

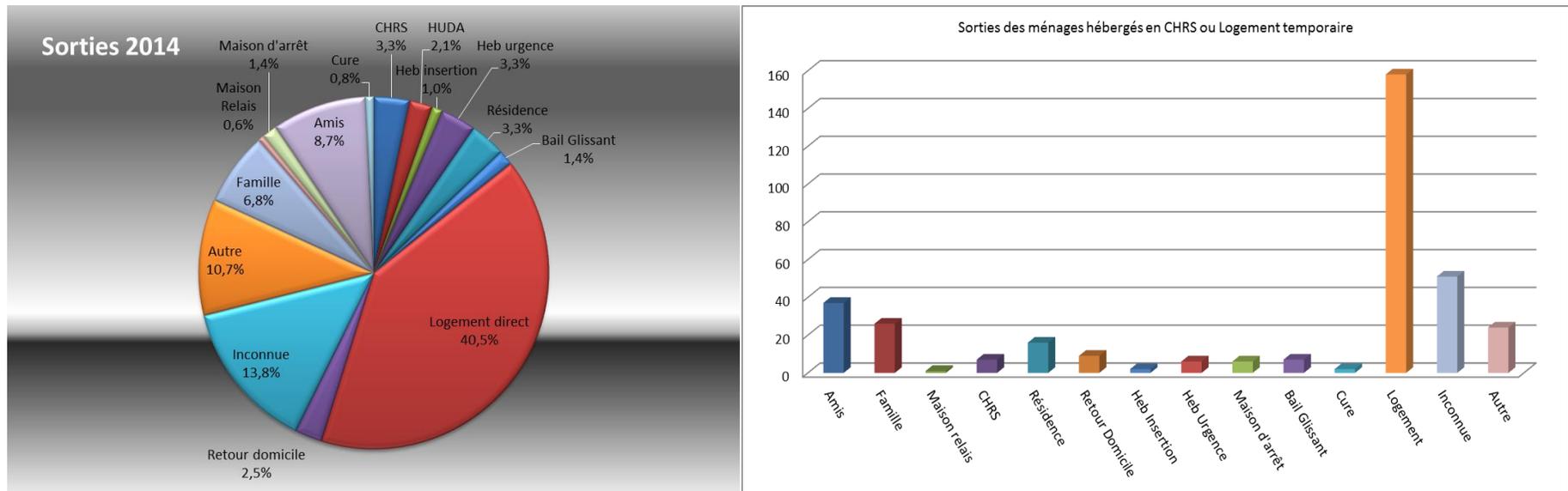


### ▪ L'évaluation de l'activité des structures :

Au 31 décembre 2014, 628 ménages, 831 personnes dont 165 enfants sont hébergés, logés temporairement.

520 ménages sont sortis (716 personnes dont 167 enfants), toutes structures confondues, dont 216 en logement direct soit 40.5%. Ce pourcentage est inférieur à celui de 2013 puisqu'au 30 décembre 2013, il était de 48%. Le manque de logements T1 et T2, sur l'ensemble du territoire, se fait ressentir.

La commission DALO est régulièrement sollicitée pour l'obtention d'un logement en sortie de logement temporaire, CHRS ou résidence sociale. Ce fait est beaucoup plus visible dans le Haut-Doubs du fait de la tension qui existe sur le logement.



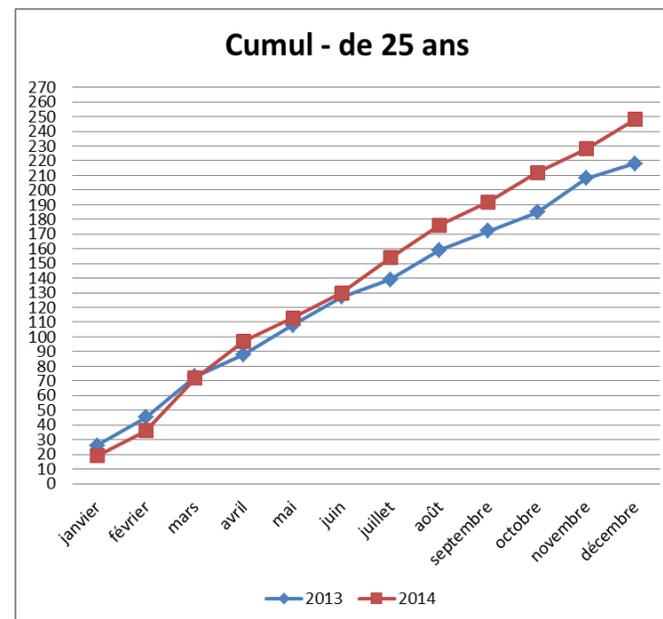
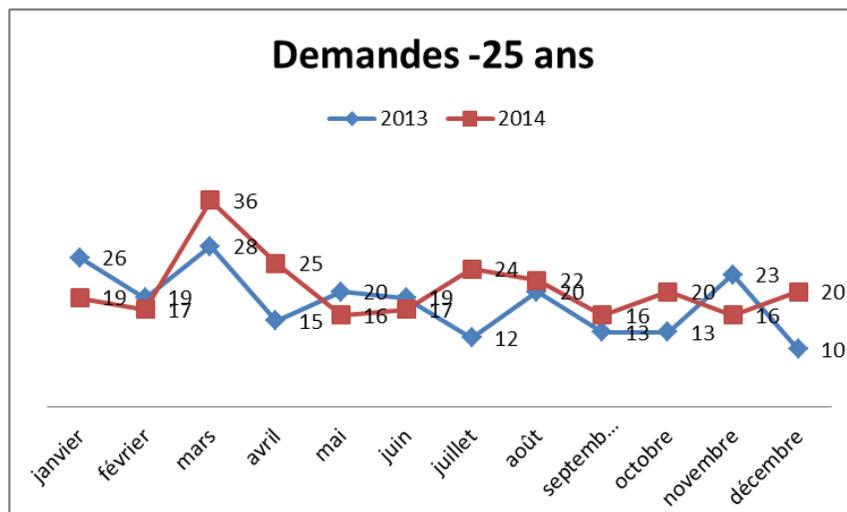
Si le schéma de sortie de CHRS ou de logement temporaire nous renseigne sur la destination de sortie de ces publics, majoritairement vers le logement, la sortie vers « inconnue » questionne.

On observe une légère inflexion des sorties vers « inconnue » en 2014, 71 situation contre 85 en 2013. Le SIAO est informé de façon beaucoup plus précise d'année en année. Il restera probablement un delta de publics qui partiront sans jamais indiquer où ils vont.

Pour le moment nous ne constatons pas de retour dans le dispositif insertion des publics qui partent sans laisser d'adresse. Les données collectées par l'Urgence nous permettront peut-être d'affiner cet élément.

- **Le public « jeunes »**

Fin 2013 il était pressenti une « forte » augmentation de la demande d’hébergement pour le public de moins de 25 ans. Les chiffres au 31 décembre 2014 nous indiquent que si la demande reste globalement constante, elle est effectivement en augmentation.



Nous constatons notamment de plus en plus d’entrées dans le dispositif d’hébergement pour les jeunes majeurs. Une demande concernait un jeune de 18 ans en 2013. En 2014 ils représentaient 7 demandes. Il est arrivé que nous recevions la demande alors même que le jeune n’avait pas encore atteint la majorité (3 demandes sur 7). Ceci permet, lorsque c’est possible, d’anticiper une suite, voire lorsque le jeune le souhaite, permettre une visite du lieu pouvant l’accueillir.

Le passage d’un dispositif enfance à une structure adulte est parfois nécessaire. Toutefois, les centres d’hébergements collectifs ne sont pas forcément les structures adaptées pour ces jeunes qui sont déjà très fragilisés. Ces jeunes étant sans ressources ce sont pourtant les seuls dispositifs vers lesquels les commissions peuvent les orienter.

Logements tremplin : l'orientation vers ce dispositif est conditionnée à l'obtention de ressources via une insertion professionnelle. C'est pourquoi l'accompagnement par la mission locale est un préalable indispensable.

▪ **Le public de plus de 60 ans**

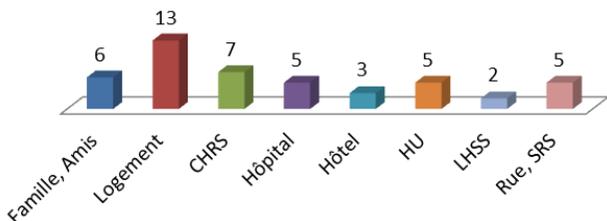
⇒ Il y a eu 35 nouvelles demandes étudiées en 2014 (3.2%), 42 en 2013 (3.9%). La demande est donc globalement constante.

⇒ Sur les 159 personnes de plus de 60 ans suivies par le SIAO en 2014, 139 personnes ont été hébergées/logées, 85% d'hommes seuls. Pour les 20 personnes restantes, il s'agit d'annulations, d'ajournements ou d'orientations vers un logement, 5 autres personnes n'ont pas reçu de proposition, le SIAO n'ayant pas de solution adaptée à leur proposer.

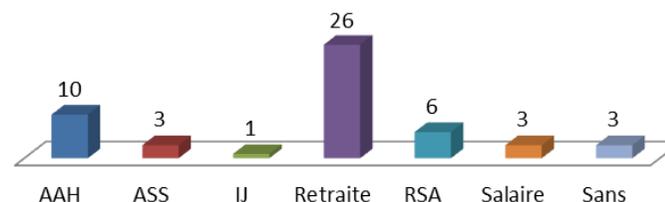
L'accueil de ce public en CHRS se fait uniquement sur dérogation de la DDCSPP. Or il n'existe actuellement pas de structure adaptée à l'hébergement et à l'accompagnement de ces personnes, qui relèvent d'un suivi type CHRS, voire pension de famille.

Concernant les 139 personnes : Les origines et les ressources des ménages ne sont pas toutes connues, les entrées dans les structures étant antérieures au SIAO du Doubs.

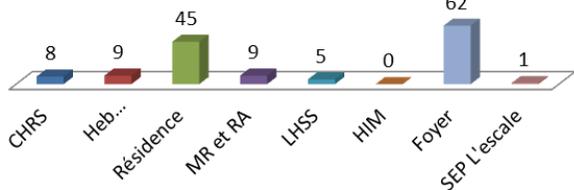
**Origines des ménages de + de 60 ans**



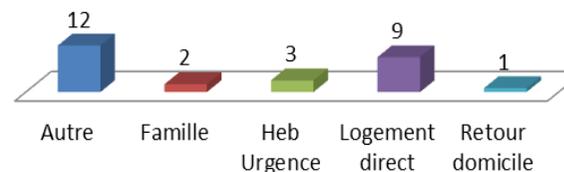
**Ressources ménages de + de 60 ans**



**Hébergement ménages de + de 60 ans**



**Sorties des ménages de + de 60 ans**



Autre :  
 4 retours au Pays,  
 4 Logement Foyer,  
 2 DCD,  
 1 LHSS,  
 1 Maison de retraite

Les durées de séjour en résidences sont d'environ 43 mois en moyenne mais certaines personnes sont présentes depuis plus de 8, 10,16 voire 34 ans pour l'un d'entre eux, âgé de 77 ans. Le doyen de 90 ans est parti début 2014 pour un retour dans son pays d'origine.

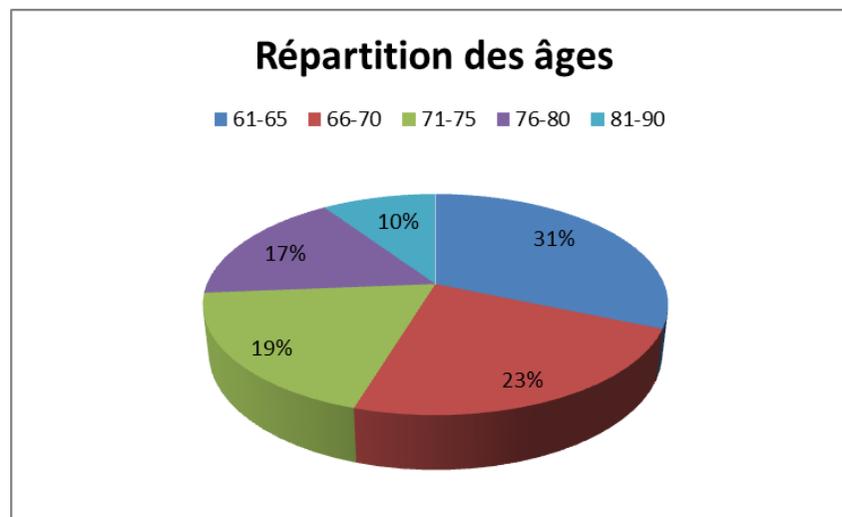
Les établissements spécialisés pour l'accueil des personnes âgées : EHPAD ou logements-foyer, déjà saturés de demandes, ne sont pas toujours adaptés à l'accompagnement de ce public.

Il serait intéressant que le SIAO conventionne avec les établissements spécialisés dans l'hébergement des personnes âgées, ceci devant permettre une meilleure fluidité des parcours.

Majoritairement issus d'un logement, qu'il soit public, privé ou que le ménage fut propriétaire, les ménages qui font une demande au SIAO ne peuvent plus s'y maintenir. Sur les 35 demandes étudiées en 2014, 7 ménages faisaient face à une procédure d'expulsion en cours ou arrivée à termes (20%). Ce pourcentage est supérieur au chiffre global pour l'ensemble des demandes qui est de 13%.

Les problématiques sont diverses et ne laissent pas vraiment apparaître une difficulté particulière qui nous permettrait d'orienter notre bilan vers la recherche d'une solution anticipée. Les dettes, les faibles ressources, la santé sont des critères que nous retrouvons auprès d'autres catégories de public.

La difficulté réside donc principalement dans l'âge des ménages et l'adaptation des structures à ce public :



Limitation d'âge pour entrer en CHRS (60 ans), limitation dans la durée du séjour dans les CHRS, les logements temporaire et les résidences sociales. La plupart de ces ménages aspire avant tout à trouver une solution pérenne. En 2014 le FORUM a fermé ses portes, AGORA a ouvert les siennes. Si ce nouveau site amène un renouveau dans l'hébergement, il fait perdre une solution de logement transitoire sans

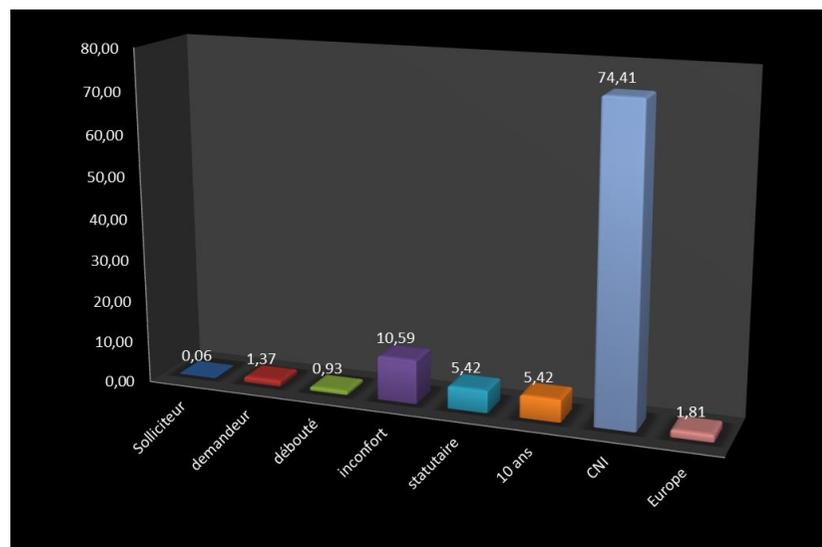
limitation de durée puisque les logements relèvent du statut « résidence sociale ». Restent le Foyer ADOMA à Besançon, les logements ARIAL à Montbéliard.

Les demandes pour le public de plus de 60 ans ne sont certes pas en grand nombre. Pour autant elles viennent chaque fois questionner nos dispositifs.

- **Le public « migrant »**

Au cours de l'année 2014, 217 demandes concernant des publics migrants ou issus de la demande d'asile ont été étudiées en commission SIAO.

La répartition par statut administratif se présente comme l'indique ce tableau :



Depuis le 30 juin nous spécifions la demande du public issu de la communauté européenne. Ce type de demande concerne 27 ménages depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

La législation (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N123.xhtml>) est assez précise pour ces publics, et c'est à l'aune de cette réglementation que la situation des ménages européens (dont les roumains depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014) demande une attention toute particulière en matière d'admission dans les dispositifs faisant appel à l'aide sociale. C'est l'Etat qui, au même titre que pour les ménages en situation d'inconfort administratif, décide d'orienter – ou pas - ces ménages vers un dispositif d'hébergement.

Sur ces 27 demandes :

- 10 n'ont pas reçu de proposition par la commission SIAO,
- 6 demandes sont en attente d'entrée en CHRS, Logement temporaire et résidence
- 4 sont entrés vers un foyer, une résidence et en logement temporaire,
- 3 demandes ont été annulées,
- 2 demandes étaient ajournées au 31 décembre 2014,
- 1 demande orientée vers l'accès direct au logement,
- 1 demande orientée vers l'hébergement d'urgence.

Les ménages européens qui ont des ressources suffisantes peuvent se loger en accès direct.

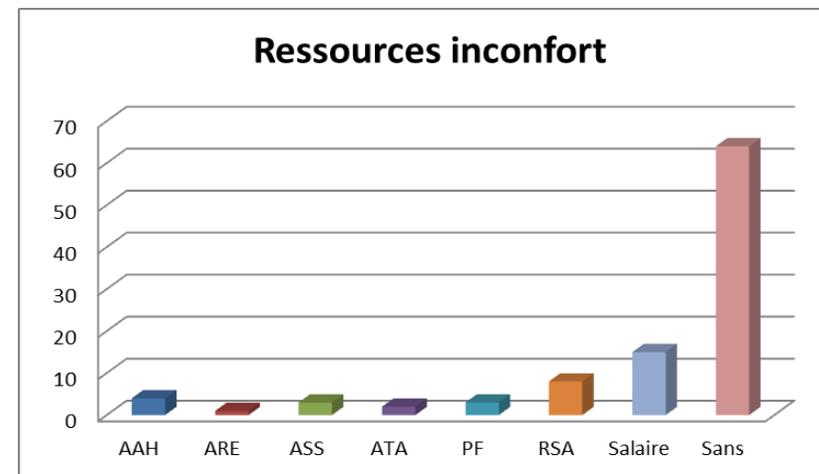
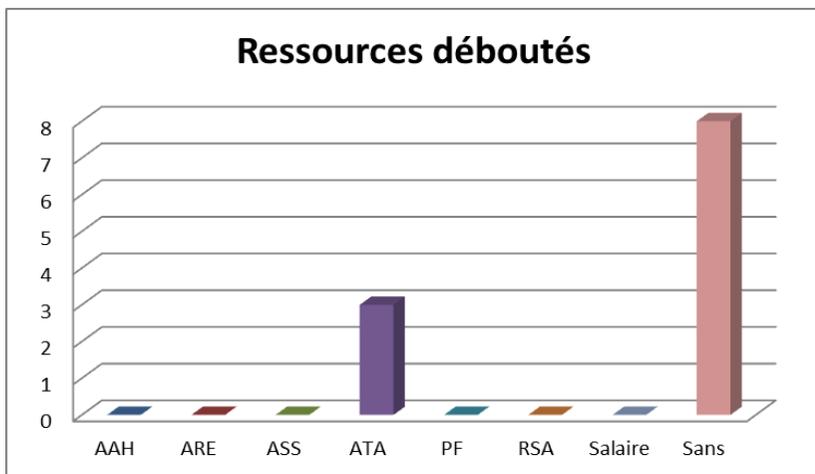
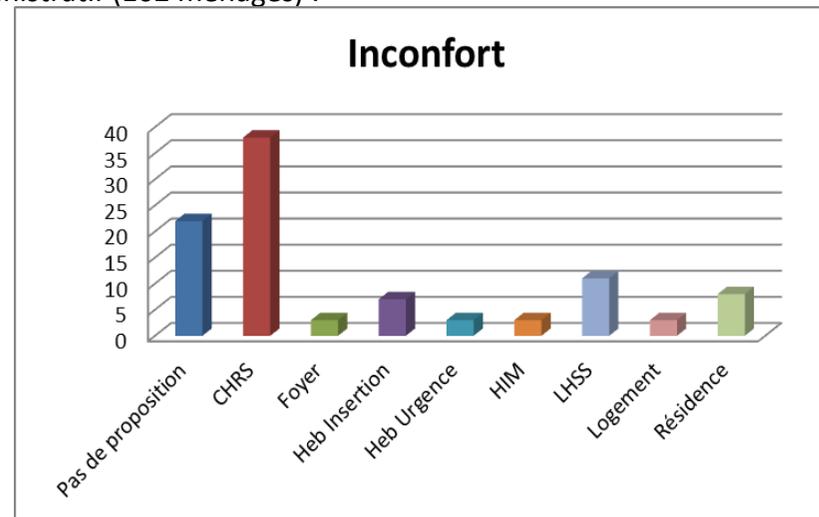
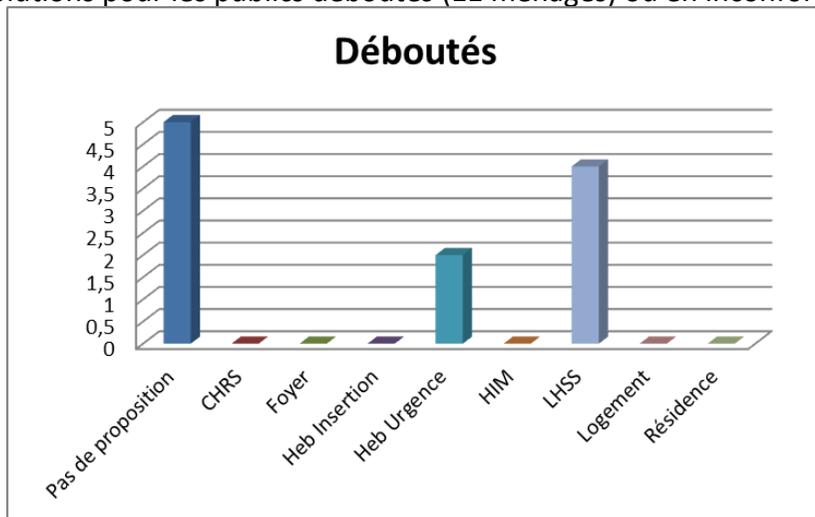
La demande des ménages statutaires ou bénéficiant de carte de résident est constante (10.6% en 2013, 10.8% en 2014).

Le manque de place en CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) amène la commission SIAO à statuer sur l'orientation des publics statutaires vers des places d'hébergement ou en Résidence Sociale. 125 ménages statutaires et résidents (carte 10 ans) ont vu leur demande présentée en commission SIAO insertion depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

- 53 ménages orientés en CHRS, (dont 17 annulations)
- 24 ménages positionnés sur résidence sociale/foyer, (dont 3 annulations),
- 22 ménages orientés vers l'hébergement d'insertion, (dont 8 annulations)
- 8 ménages ont vu leur demande orientée vers un accès direct en logement,
- 3 ménages ont annulé leur demande avant orientation, soit en ne donnant plus de nouvelle, soit en trouvant une solution par eux même,
- 1 ménage orienté vers l'hébergement d'urgence,
- 5 ménages n'ont pas reçu de proposition.

Il est constaté que 4 ménages sont hébergés sur les LHSS (Lits Halte Soins Santé), il ne s'agit pas ici d'une orientation SIAO.

Solutions pour les publics déboutés (11 ménages) ou en inconfort administratif (102 ménages) :



*La majorité des ménages déboutés dont la demande a été traitée en commission est, de plus, sans ressources. Ceci rend la démarche d'insertion extrêmement longue et complexe, d'où la position de refus d'orientation que tient l'ETAT.*

*Certains ménages en inconfort perçoivent le RSA. Il s'agit du RSA majoré du fait de la présence d'un enfant de - de 3 ans. Ces ménages doivent prioriser l'obtention d'un emploi salarié afin de sortir des dispositifs d'hébergement.*

- **Le public des femmes avec ou sans enfant**

355 dossiers SIAO dont le chef de famille est une femme ont été présentés, soit 33% des demandes. Les femmes seules sans enfant sont au nombre de 188 soit 17.5 %.

132 situations de femmes victimes de violences ont été présentées en 2014 soit 37% de la demande émanant de femmes avec ou sans enfants (12% de la demande totale). La situation de violence est généralement gérée lors de l'accueil en hébergement d'urgence. Nous sommes toutefois attentifs aux évaluations sociales qui mentionnent une violence, même si elle remonte à quelques semaines ou mois, elle est généralement à l'origine de la sollicitation.

Le SIAO Insertion prend ainsi en compte cette situation de violence, même si elle est traitée, dès lors qu'elle est mentionnée.

A noter : En 2014, 2 situations d'hommes victimes de violences ont été traitées.

- **Le public des hommes seuls**

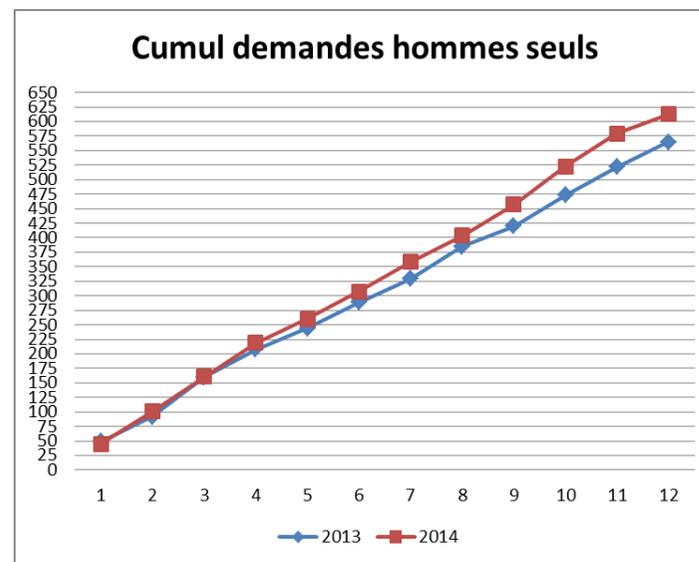
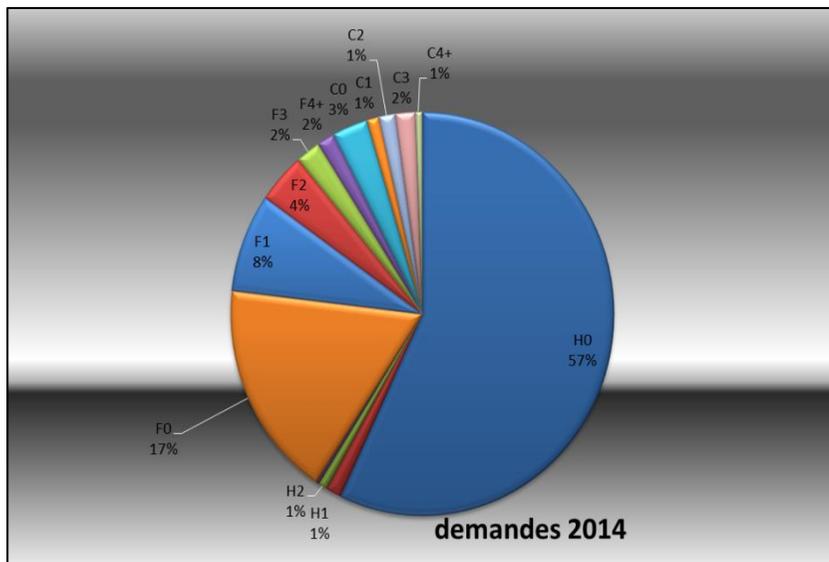
637 dossiers soit 59% des demandes concernent le public des hommes seuls avec ou sans enfants (54% en 2013).

25 dossiers concernent des hommes seuls avec enfants – 2% (chiffre constant avec 2013).

La demande a été en constante augmentation depuis le début de l'année. Si la rotation est moindre, il demeure une fluidité encore raisonnable en termes d'entrées et sorties mais les listes d'attente s'allongent en fin d'année 2014.

La durée moyenne de séjour, toutes structures dédiées aux hommes, est en augmentation (hors résidences et Maisons relais) : 11,4 mois (7,8 mois en 2013).

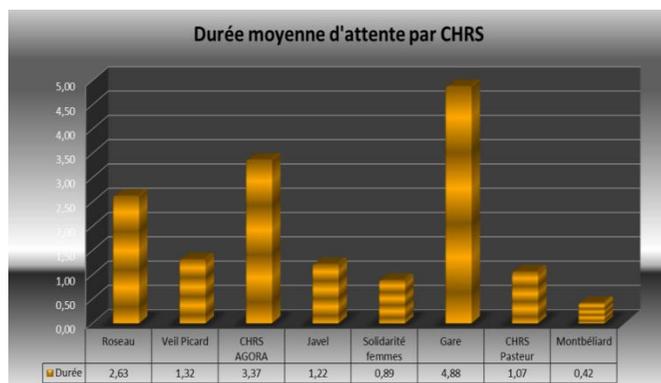
La tension qui existe sur les petits logements bloque les sorties des ménages prêts à être logés.



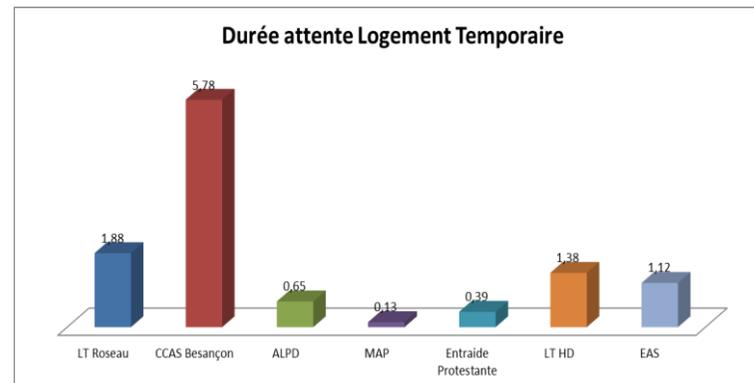
54% en 2013, le nombre d'hommes est en augmentation constante avec 57% de la demande en 2014.

La liste d'attente, en fin d'année 2014 concernait, sur 169 personnes 102 hommes seuls soit 60.3%.

- Le temps d'attente entre l'orientation proposée en commission SIAO et l'entrée en structure est en moyenne de : (en mois)



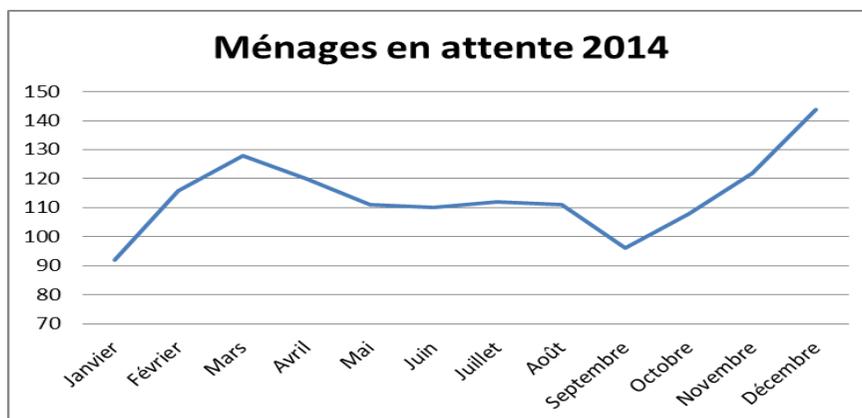
Concernant le CHRS GARE, le temps d'attente est important du fait de la programmation des sorties d'incarcération.



Durée <b>moyenne</b> d'attente autres structures (en mois)									
Foyer et résidence ADOA	RS AMAT	Résidence* FORUM/AGORA	RS et RA APAT	RS ADDSEA	HIM	MR Présence	MR Sainte Suzanne	MR Le Chalet	MR Invités au festin
1,40	1,13	2,27	3,09	1,69	2,31	4.51	4.97	12.21	20.51

\* Durant les 8 premiers mois de 2014, les admissions à la résidence FORUM ont été stoppées compte tenu de la vétusté du bâtiment. L'ouverture de l'AGORA permettra de réduire ce délai d'attente.

La gestion de la liste d'attente est assurée par le SIAO. Chaque mois les prescripteurs sont sollicités dès lors qu'une situation est en attente depuis plus de trois mois. Le listing des ménages en attente est donc actualisé mensuellement.



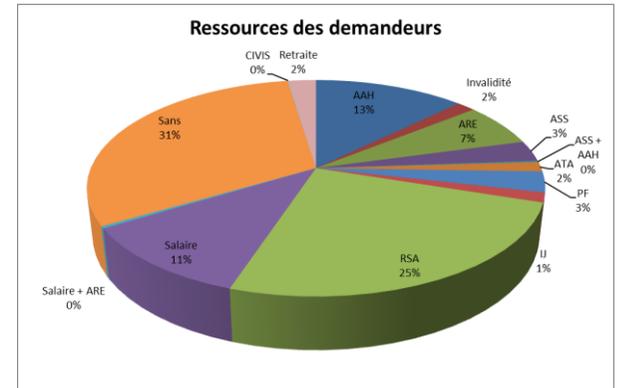
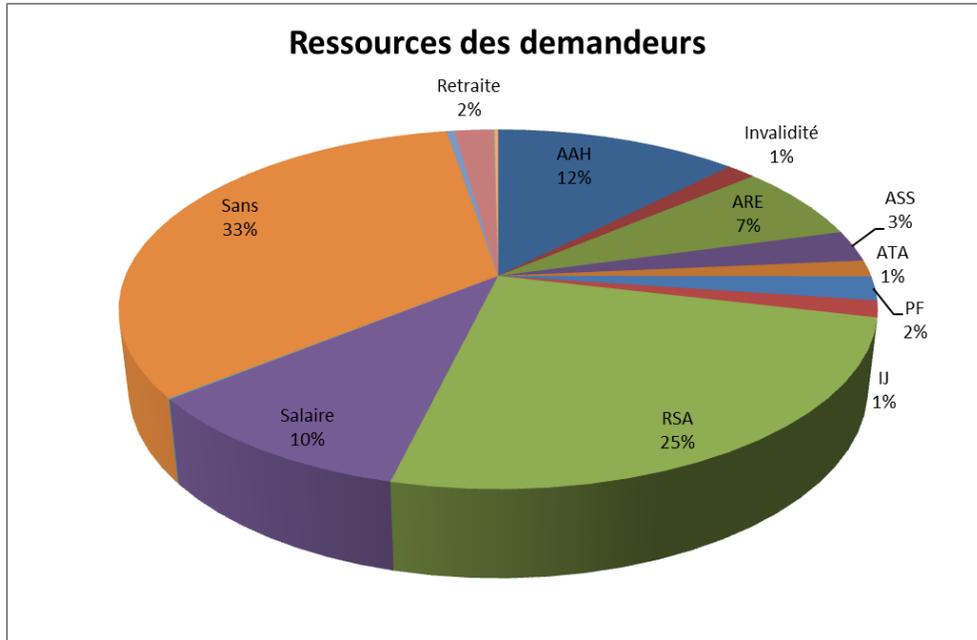
*Le graphique ci-contre témoigne pleinement de l'évolution de l'activité en fin d'année 2014.*

*Blocage dans la sortie des ménages prêts à être logés, augmentation de la demande pour les hommes seuls.*

- **Les ressources des ménages** demandeurs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014

Sur les 273 ménages bénéficiaires du RSA, 17 ont – de 25 ans (14 sont des ménages avec enfants).

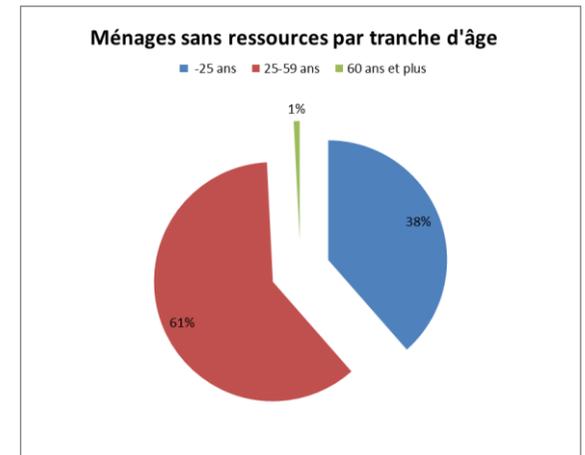
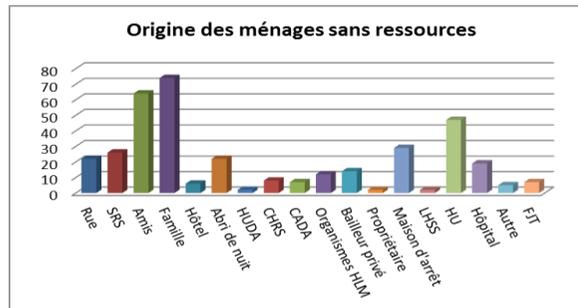
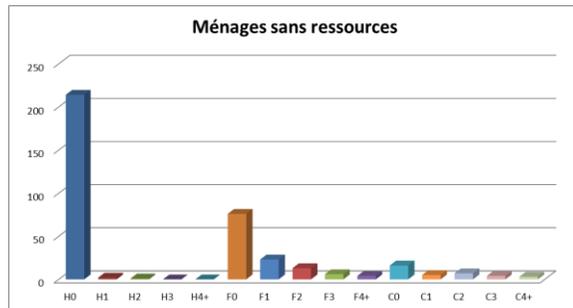
Ce sont donc 256 ménages de 25 à 63 ans qui sont bénéficiaires du RSA soit 93.7%.



30 décembre 2013

Focale sur les ménages sans ressources :

Sur les 374 ménages sans ressource, 144 sont des jeunes de – de 25 ans soit plus de 38%.



Le public sans ressources est majoritairement masculin, seul et hébergé en famille ou chez des amis ; son âge se situe principalement entre 25 et 63 ans.

Les jeunes de moins de 25 ans sans ressources représentent tout de même plus d'un tiers des publics sans ressources. Il s'agit pour 83% d'entre eux, de jeunes français. Les jeunes sans ressources en inconfort administratif ne représentent que 8%.

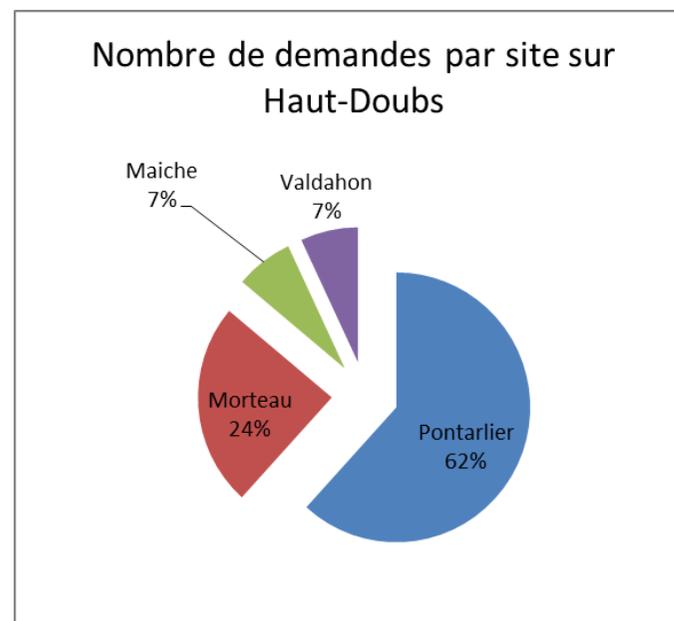
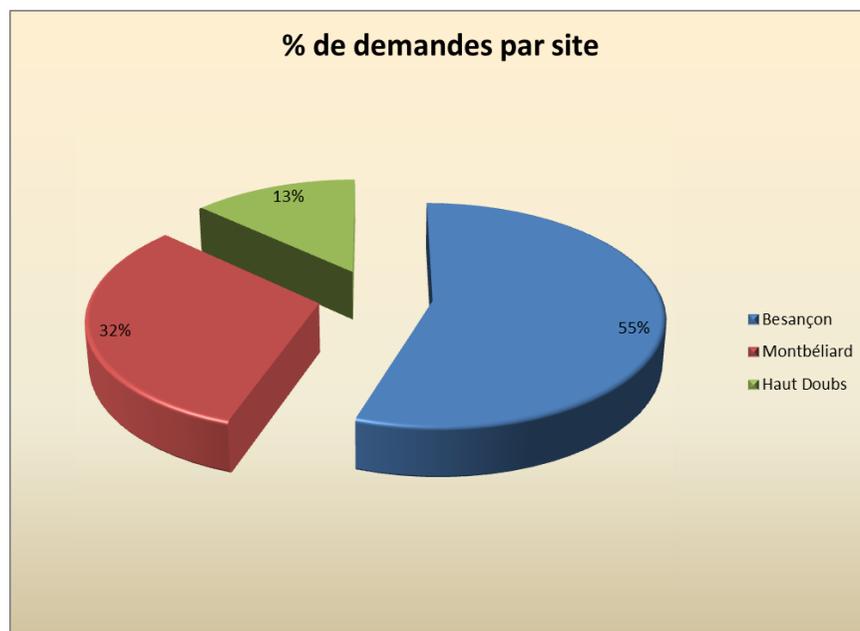
- **Secteur d'origine**

Sur les 1074 demandes présentées en 2014 :

594 dossiers présentés à Besançon, dont 23 émanent d'un autre département de Franche-Comté, et 43 nous sont orientés par une autre région et Suisse.

338 dossiers présentés à Montbéliard dont 28 émanent d'un autre département de Franche-Comté et 11 nous sont orientés par une autre région.

143 dossiers présentés dans le Haut-Doubs dont 1 émanent d'un autre département de Franche-Comté et 2 nous sont orientés par une autre région et Suisse.





Un nouveau prescripteur fait parler de lui : le DAHO. En effet, de 8 prescriptions en 2013, ce sont 13 situations qui ont été requalifiées comme prioritaires « hébergement » par la commission DALO. Si le nombre ne représente pas une sollicitation massive, le fait que ces situations viennent s'imposer aux structures provoque une attente supplémentaire pour les ménages qui ont suivi le parcours classique de la demande. En effet, les ménages requalifiés « DAHO » sont prioritaires et passent en tête des listes d'attente.

Il faut noter que le SIAO n'a accès à aucune information pour ces ménages outre le fait qu'ils soient qualifiés « prioritaire » pour un hébergement. Ceci rend complexe la tenue de statistiques.

▪ **Préconisations/Orientations**

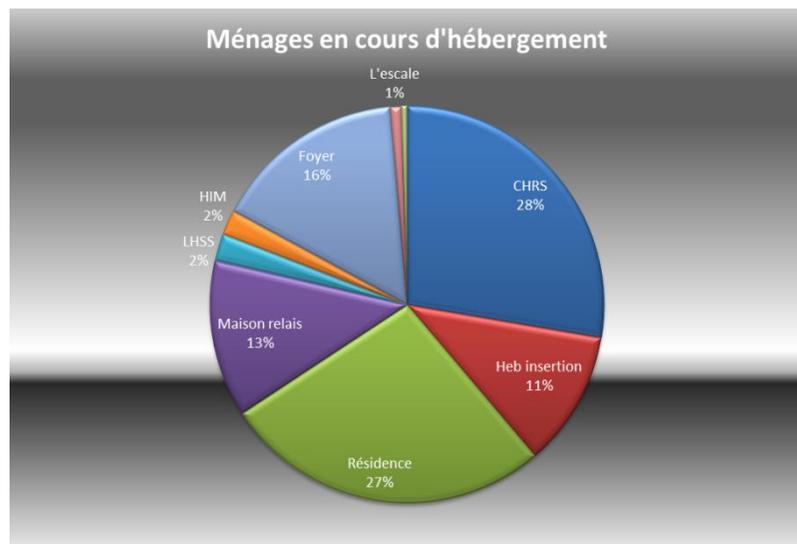
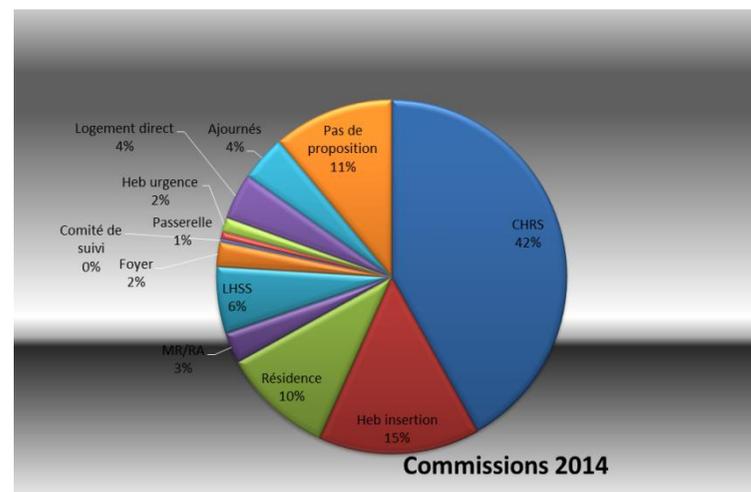
609 des 1074 dossiers traités ont vu la commission proposer une orientation, soit 56.7% (57.2% en 2013).

280 dossiers ont été annulés après orientation, soit 26%. 34% sont au motif qu'ils ont trouvé une autre solution. 9 % ont refusé la proposition faite par la commission SIAO. 30.7% des ménages ne donnent plus de nouvelles.

119 dossiers n'ont reçu aucune proposition soit 11%.

447 demandes ont été orientées vers un hébergement en CHRS soit 41.6% (45.2% en 2013).

Ces orientations concernent toutes les catégories de publics.



**CHRS** : Le séjour des ménages en CHRS a une durée moyenne de 233 jours. La rotation dans ces structures a été supérieure à 100% en 2014.

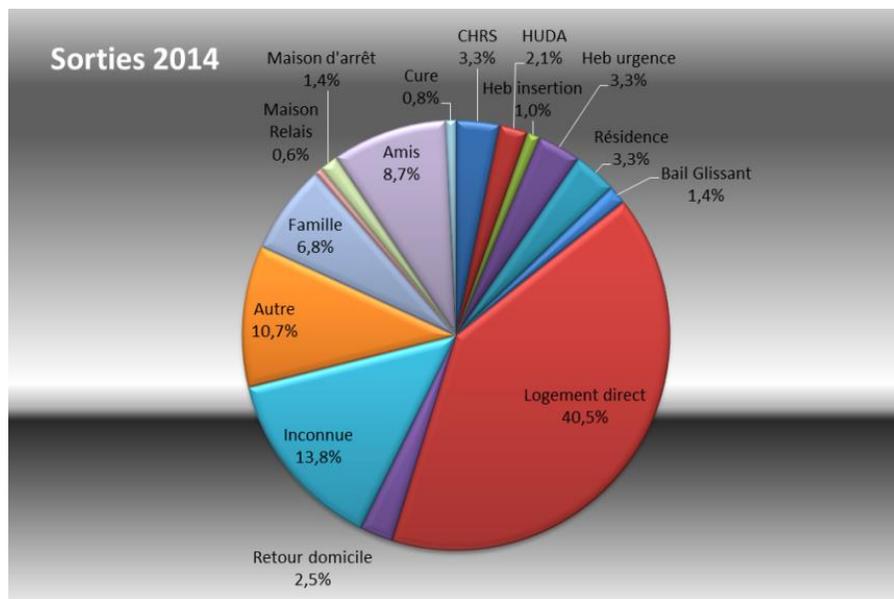
**Hébergement d'insertion** : la durée moyenne de séjour dans les structures de logement temporaire est de 12 mois.

**Résidence sociale** : la durée moyenne de séjour en résidence sociale et foyer est de 29 mois, même si l'on observe certains séjours dépassant les 200 mois.

**Maisons-relais** : la durée moyenne de séjour est de 44 mois en Maison-relais et/ou Résidence-Accueil, certains séjours dépassant les 100 mois.

- Les annulations : Plus d'un quart des dossiers est annulé dont 73% à l'initiative des ménages qui, à l'origine, ont exprimé une demande. Les délais d'entrée dans certaines structures peuvent être à l'origine de ce phénomène. Un autre élément vient nous questionner : Dans certains cas, la situation du ménage nécessiterait-elle une évaluation plus approfondie avant la constitution d'un dossier SIAO ? L'attente exprimée par le ménage dans le dossier SIAO est-elle fidèle à son souhait réel ?  
Comment l'intervenant social peut-il temporiser la demande, et ne pas « être pris par l'urgence du ménage » ?  
Les ménages se trouvant devant une difficulté telle qu'ils recherchent toutes les solutions à leur portée, formulent probablement une demande à un travailleur social comme une réponse « au cas où ». Peut-être privilégient-ils toute autre solution lorsqu'elle se présente à eux, l'hébergement ou le logement accompagné constituant parfois le dernier recours avant la rue.  
Il serait intéressant de mieux connaître les motifs des annulations pour faire évoluer nos dispositifs, qu'ils soient d'évaluation, d'accueil ou d'hébergement des publics.

▪ Les sorties



*Les sorties vers l'accès direct à un logement restent majoritaires. Un élément vient toutefois troubler ce chiffre : Début janvier 2015, ce sont plus de 64 ménages qui ont déposé une demande de logement. La pénurie de petits logements se fait déjà sentir. Les personnes prêtes à partir en logement et en attente de partir bloquent l'accès aux structures et ce sont les listes d'attente qui s'allongent.*

*Les sorties vers « inconnue » sont stables (12% en 2013), Elles restent tout de même la deuxième « destination » de départ des publics (64.7% en sortie de CHRS).*

*Pour information : 46 sorties de CHRS, 5 sorties de Logement temporaire vers « inconnue ».*

- **Le SIAO Elargi**

Le rythme des commissions SIAO Elargi s'est maintenu en 2014 comme en 2013, la baisse des demandes s'est poursuivie. Ce sont 5 situations nouvelles à Besançon, aucune pour le Haut-Doubs, 6 nouvelles situations à Montbéliard qui ont été présentées dans l'ensemble du département.

Besançon :

Parmi les situations traitées, 5 familles sont sorties.

3 relogements chez un bailleur public, 1 relogement chez un bailleur privé, 1 maintien dans le logement.

La situation des deux ménages qui restent en cours d'étude est abordée depuis le début de l'année et de façon beaucoup plus ancienne pour l'une des deux. Ces deux situations viennent « percuter » cette instance qui se trouve démunie face aux problématiques soulevées.

Montbéliard :

Parmi les situations traitées, 6 familles sont sorties.

1 relogement chez un bailleur public, 1 relogement chez un bailleur privé, 2 sans suite du fait de l'absence de nouvelles, 1 fin de suivi par le SIAO Elargi, 1 dossier en cours auprès des bailleurs donc sans objet pour la commission.

Haut-Doubs :

Les deux situations en cours n'ont pas évolué favorablement. L'une des deux situations est sortie du listing, la famille ayant refusé une proposition d'appartement. Un nouveau dossier DALO a été déposé début 2015.

Le deuxième ménage est dans l'attente d'une proposition d'un bailleur.

Le SIAO Elargi, son évolution à venir, a été travaillée en groupe technique. Les suites devraient aboutir courant deuxième semestre 2015.

## **G. La communication :**

- **WEB :**

Le SIAO a mis en place son site internet dès le mois de février 2013 : <http://siao25.e-monsite.com/>

Ce site permet d'informer l'ensemble des partenaires sur l'activité du SIAO dans le département.

Il est aussi possible d'y télécharger les fiches SIAO. Plusieurs modèles sont proposés de façon à permettre l'utilisation de ces fiches à toute personne et en fonction de leur système informatique (Excel 2003 à 2013, Open Office).

Ce site a permis au SIAO du DOUBS de mettre en ligne la fiche de demande SIAO régionale, dès le 1<sup>er</sup> janvier.

La fréquentation est en augmentation : 328 visiteurs uniques par mois (213 en 2013) pour un total de 13680 pages vues fin décembre (9194 en 2013).

La page d'accueil, régulièrement mise à jour par l'équipe SIAO, permet d'afficher les événements organisés par les partenaires, lorsque le SIAO en est informé. Il favorise ainsi la communication à l'ensemble des visiteurs.

Le SIAO insertion a été sollicité plusieurs fois directement par le site Internet, par des partenaires mais aussi directement par les personnes.

▪ **TWITTER :**

Le SIAO dispose d'un compte TWITTER : #siaoDoubs

Peu utilisé pour le moment, ce compte nous permet surtout de suivre quasiment en direct les informations fournies par diverses institutions comme le ministère du Logement (territoire.gouv.fr), le ministère du Droit des Femmes (MDD Femmes) par exemple. Ces institutions communiquent aussi via Facebook (comme la DIHAL, FTDA et la FNARS)

## IV/ CONCLUSION, PERSPECTIVES

L'activité du SIAO insertion n'a pas faibli en 2014.

Le SIAO Insertion est sollicité pleinement ne se limitant plus à une « boîte aux lettres » des demandes. Il devient ce pourquoi il a été créé, un outil de communication, d'organisation, d'analyse.

Le SIAO insertion participe au fonctionnement du réseau, il met les partenaires en lien lorsque c'est nécessaire, il s'adresse directement aux publics demandeurs lorsque la situation le demande, il communique les données qui lui sont demandées par l'ETAT, les partenaires.

Aujourd'hui où cette activité trouve son rythme, il va lui être associé ce que la loi ALUR impose : La plateforme téléphonique 115, l'Urgence et le module de veille à l'évaluation (Sociale, Médicale et Psychique).

L'ensemble de la région est positionné dans cette démarche. Les sessions de travail avec la DRJSCS, réunissant l'ensemble des SIAO de Franche Comté, les DDCSPP des 4 départements, l'OFII, ont notamment pour but d'homogénéiser un fonctionnement régional.

Le SIAO unique : un important travail a été mené en 2014 par le groupe de travail du GCS25 et l'équipe SIAO. En effet, il a fallu mettre en perspective une proposition de fonctionnement du futur SIAO unique. Ceci en respectant le cahier des charges défini par la DDCSPP. Des réunions d'étapes ont permis de réajuster les propositions en fonction des exigences exprimées par l'Etat. Il a été nécessaire d'associer les principaux partenaires départementaux, dans un premier temps pour faire l'état de lieux de l'existant.

Nous avons participé à 13 réunions, pour un temps cumulé de rencontres qui monte à plus 25 heures.

Aujourd'hui ce travail est proche d'aboutir, 2015 devrait voir la mise en place d'un dispositif coordonnant les modules Insertion, Urgence et plateforme téléphonique 115.

Les réunions de coordination des SIAO de Franche Comté : A l'initiative de la DRJSCS, les quatre SIAO Franc-Comtois se rencontrent de façon régulière. Les objectifs de ces réunions sont multiples : tout d'abord échanger sur le fonctionnement général de chacun des SIAO. A noter que le SIAO du Doubs est le seul à ne pas encore être « Unique ». Différents groupes de travail ont été constitués, autour des thèmes suivants :

- la fiche d'évaluation sociale : quels critères à retenir pour harmoniser les différentes fiches ? L'objectif étant qu'une seule et même fiche soit utilisée pour les demandes SIAO en Franche-Comté à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- les indicateurs : Des remontées régulières doivent être faites à la DDCSPP, DRJSCS et DGCS. Ce groupe doit travailler à mettre en commun les différents indicateurs demandés et proposer une liste commune afin de ne pas multiplier les outils utilisés pour réaliser ces remontées ;
- L'utilisation du Si SIAO : il s'agit d'échanger sur les difficultés rencontrées et de mettre en commun les solutions expérimentées par les uns ou les autres. Cela permet également de solliciter l'équipe Si SIAO nationale lorsqu'aucune solution n'est trouvée.

Le SI SIAO (Système d'information du SIAO) : Pleinement opérationnel fin 2014, sa mise en œuvre a débuté en mars 2014. Accompagnée d'Adeline Gauthier de la DDCSPP, l'équipe SIAO insertion est allée rencontrer toutes les structures concernées par ce logiciel, pour aider les partenaires à l'utiliser, la formation prodiguée par un prestataire extérieur à la DRJSCS n'ayant pas été reconnue comme vraiment opérante.

Beaucoup de questions sont encore en cours d'étude en cette fin d'année : Comment les partenaires peuvent-ils l'utiliser aux fins de rapport d'activité ? Le passage d'une version à la suivante ouvre la possibilité de plus de détail dans l'évaluation sociale mais l'exploitation des données n'est pas encore accessible.

Un travail qui reste aussi en cours en cette fin d'année et celui qui fait se réunir le PDALHPD, l'Etat, la DDT, le département, la CAF, le SIAO pour la mise en œuvre de la fiche action 1.2 du PDALHPD.

Pour rappel cette fiche action mentionne :

***Fiche actions 1.2. – Recenser, exploiter et articuler les outils d'observation, d'évaluation***

*Actions à réaliser :*

- mettre en synergie les outils d'analyse existants. S'approprier et partager les analyses afin de faire évoluer les actions du Plan et parvenir à une définition partagée des publics prioritaires du Plan*
- améliorer la connaissance des publics du Plan : élaborer une trame de rapports d'activité commune au Département et à l'Etat, pour les opérateurs de l'hébergement et du logement*

Le SIAO a participé à 7 réunions du groupe de travail. Une grille est en cours de constitution. Cet outil doit permettre d'obtenir des renseignements concernant les publics hébergés, logés, accompagnés sur le département, sur la base d'une grille commune d'évaluation, permettant, de ce fait, une interprétation plus efficiente.

Voilà ce que l'équipe SIAO souhaitait partager dans ce bilan. Bien d'autres éléments pourraient y être ajoutés mais il s'agit de garder un document lisible, accessible.

Nous vous donnons rendez-vous en 2016 pour un bilan 2015 que nous espérons autour d'un SIAO intégré, unique, pour le Doubs.

18 mars 2015

L'équipe SIAO  
Jean Pierre BERGER  
Nathalie ZARAT

# ANNEXES

### SITUATION AU 31 décembre 2014

#### Volet urgence

1	Nombre total de ménages hébergés dans le dispositif d'urgence	Non encore suivi par SIAO 25
	<i>dont ménages avec enfants</i>	
	Soit en nombre de personnes différentes	
	<i>dont le nombre de personnes de 18-25 ans</i>	
2	Nombre de ménages entrés dans le dispositif via le "115"	
	Soit en nombre de personnes différentes	
3	Nombre de places occupées par des demandeurs d'asile et réfugiés	
	Nombre de places non occupées	
4	Nombre de ménages prêts à accéder à un logement	
	Soit en nombre de personnes différentes	
5	Durée moyenne du séjour (exprimée en jours)	

#### Volet insertion (CHRS, ALT, HIM)

6	Nombre total de ménages hébergés dans le dispositif d'insertion	278
	<i>dont ménages avec enfants</i>	75
	Soit en nombre de personnes différentes	457
	<i>dont le nombre de personnes de 18-25 ans</i>	72
7	Nombre de places occupées par des demandeurs d'asile et réfugiés	20
	Nombre de places non occupées ( <b>ALT non compté</b> )	12
8	Nombre de ménages prêts à accéder à un logement	Non Connu
	Soit en nombre de personnes différentes	Non Connu
9	Durée moyenne du séjour (exprimée en jours)	233.3

La durée moyenne de séjour reste globalement constante sur l'année 2014 (entre 220 et 236 jours)

Nous allons rester très attentifs aux sorties étant donné la tension sur les petits logements qui est apparue dès le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014.

Le nombre de ménages prêts à accéder à un logement devrait être connu dès 2015.

## CUMUL DEPUIS LE 1er Janvier 2014

1	Nombre total de demandes d'hébergement depuis le 1er janvier	609
	Soit en nombre de personnes différentes	964
2	Nombre total de demandes de logements intermédiaires depuis le 1er janvier	152
	Soit en nombre de personnes différentes	170
3	Nombre total de demandes traitées (orientations) depuis le 1er janvier	1031
	Soit en nombre de personnes différentes	1545
4	Nombre total de réponses positives (orientations devenues affectations) depuis le 1er janvier	449
	<i>dont les réponses positives ayant débouché sur un hébergement</i>	387
	<i>dont les réponses positives ayant débouché sur un logement (intermédiaire ou ordinaire)</i>	58
5	Nombre total de réponses négatives depuis le 1er janvier	119
6	Nombre total de demandes de demandeurs d'asile et de réfugiés orientées par le SIAO vers la plateforme régionale depuis le 1er janvier	0
	Soit en nombre de personnes différentes	0
7	Nombre total de demandes de demandeurs d'asile et réfugiés non traitées par la plateforme régionale et réorientées vers le SIAO depuis le 1er janvier	12
	Soit en nombre de personnes différentes	14
8	Nombre total de ménages sortis de l'hébergement vers le logement ordinaire* depuis le 1er janvier	214
	soit en nombre de personnes différentes sorties vers le logement ordinaire depuis le 1er janvier	368
9	Nombre total de ménages sortis de l'hébergement vers le logement intermédiaire* depuis le 1er janvier	20
	soit en nombre de personnes différentes sorties vers le logement intermédiaire depuis le 1er janvier	20
10	Nombre total de ménages sortis de CHRS depuis le 1er janvier	262
	Soit en nombre de personnes différentes	343
11	Nombre total de ménages sortis de CHRS depuis le 1er janvier qui accèdent à un logement ordinaire*	105
	Soit en nombre de personnes différentes	161
12	Nombre total de ménages sortis de CHRS depuis le 1er janvier qui accèdent à un logement intermédiaire*	13
	Soit en nombre de personnes différentes	13
13	Nombre total de ménages sortis de CHRS depuis le 1er janvier qui accèdent à un emploi*	Non connu
	Soit en nombre de personnes différentes	Non connu

\* lors de leur sortie

La demande d'étude de dossier en commission SIAO insertion s'est caractérisée en 2014 par une présence accrue des demandes pour hommes seuls.

Le pourcentage des ménages sortis vers le logement reste constant marquant de ce fait la poursuite du travail qui se fait avec les bailleurs publics sur le département.

Le travail que fait la PADA sur le département permet au SIAO de ne pas être impacté par des dossiers instruits pour les demandeurs d'asile. Ce qui n'est pas le cas des autres départements de Franche-Comté.

Statistiques DGCS AHI au 31 décembre 2014

Cumul depuis 1er janvier 2014	
Nombre total de demandes hébergement depuis le 1er janvier	964
Soit en nombre de personnes demande unique	839
Dont nombre de demandes CHRS	609
Soit en nombre de personnes demande unique	541
Nombre total de demandes de logement intermédiaire depuis le 1er janvier	170
Soit en nombre de personnes demande unique	145
Nombre total de demandes traitées depuis le 1er janvier	1031
Soit en nombre de personnes	1545
Soit en nombre de personnes demande unique	1335
Nombre total de réponses positives	449
Soit en nombre total de personnes	616
Soit en nombre total de personnes par demande unique	521
Nombre total de réponses négatives	399
Soit en nombre total de personnes	634
Soit en nombre total de personnes par demande unique	549
Nombre total de DA et réfugiés orientés par SIAO vers PADA	0
Soit en nombre de personnes différentes	0
Nombre total de DA et réfugiés orientés par PADA vers SIAO	12
Soit en nombre de personnes différentes	12
Nombre de personnes sorties vers le logement ordinaire	214
Soit en nombre de personnes	368
Nombre de ménages sortis de CHRS pour logement ordinaire	105
Soit en nombre personnes	161
Nombre de personnes sorties vers le logement intermédiaire	20
Soit en nombre de personnes	20
Nombre de ménages sortis de CHRS pour logement intermédiaire	13
Soit en nombre personnes	13